

LES ENGAGES

**UN ÉLECTROCHOC POUR**  
**UN ÉTAT STRATÈGE EN**  
**MATIÈRE D'ÉNERGIE**

*CONFERENCE DE PRESSE*

Lundi 5 septembre 2022

# Un électrochoc pour un Etat stratégique en matière d'énergie

## Introduction

Les Engagés appellent à une union nationale pour à la fois lutter contre les prix astronomiques de l'énergie qui étouffent les citoyens et pour réaliser des mesures structurelles permettant une transition énergétique basculante et solidaire.

Le dernier Codeco a été un flop total. Aucune mesure nouvelle, aucune vision stratégique. Renvoi à l'Europe, groupe de travail, écriture de propositions sine die. Les vacances continuent. Comme lors du Covid, où les gouvernements s'étaient oubliés dans les congés de Carnaval avant de réagir. Bis repetita. Les exécutifs restent collés dans les crises sans pouvoir décoller à temps. Comme lors de la pandémie où l'opposition avait été conviée pour gérer la crise, il serait judicieux d'unir nos forces pour aider la population et offrir des perspectives d'avenir.

La Belgique a besoin du retour de l'Etat. L'Etat, certains l'oublent trop souvent, ce sont les citoyens. Ceux qui pilotent sont à leur service. Et quand les habitants se retrouvent dans des situations apocalyptiques, ne sachant plus payer leurs factures d'énergie, que les gouvernants abandonnent une grande partie d'entre-eux – nous pensons singulièrement à ce qui reste de la classe moyenne, aux familles monoparentales, aux indépendants, aux entreprises et leurs travailleurs, aux collectivités et les personnes qui en ont besoin, un électrochoc politique est nécessaire, et urgent.

Le pays a besoin du retour de l'Etat stratégique. Nous n'avons pas à être l'esclave du « tout au marché ». On ne peut être fier du néolibéralisme qui empoche et détrousse, qui profite et appauvrit, qui pompe et ne redistribue pas, qui assèche et n'investit pas dans les infrastructures. Cette doctrine a son corolaire et ami, l'éco-socialisme qui place les citoyens sous perfusion avec des petits chèques et un assistanat qui, au lieu de mettre l'humain debout, le met à genoux. Les dogmes, dont l'antinucléaire, ont vécu. Le retour au pragmatisme et à l'efficacité est indispensable pour redonner à la planète et ses habitants des perspectives durables et soutenables.

La crise de l'énergie doit, plutôt que nous abattre, nous permettre de rebondir avec le courage du changement et une nouvelle vision pour une société régénérée. Nous ne pouvons pas nous concentrer sur quelques mesurette, nous devons tout faire : énergies alternatives, nucléaire, sortir du carbone, sobriété et politique de prix abordables...

Les Engagés, forts de leur nouveau manifeste, avaient déjà propulsé des idées nouvelles incarnant le courage du changement. Aujourd'hui, au vu de la situation, nous proposons des mesures concrètes qui répondent aux problèmes immédiats et qui tracent de nouvelles perspectives. Nous sommes, par ailleurs, en train de créer un plan Energie-Climat basé sur des réformes bousculant et basculantes puisque malgré les promesses des gouvernements nous sommes comme les vagabonds qui attendent Godot. En tant qu'opposition constructive, nous faisons et ferons le boulot.

Il faut retrouver du sens. Parce que derrière la problématique énergétique, c'est surtout le pouvoir de vivre des personnes qui est en jeu ainsi que la liberté de vivre dans toutes les dimensions de leur humanité.

## **I. Le courage de changer de paradigme**

*Un Etat stratège avec une stratégie pour rencontrer les objectifs énergétiques et climatiques tout en étant acteur dans la détermination du prix de l'Energie.*

### Cette crise n'est pas une fatalité

La crise du prix de l'énergie que nous connaissons aujourd'hui place la Belgique dans une situation de vulnérabilité plus grande que la plupart de ses voisins.

Ce n'est ni une fatalité, ni un hasard. C'est le résultat d'incessantes tergiversations entre les dogmes sur la question de la fourniture d'énergie (nucléaire ou non), sur les objectifs respectifs (entre régions et fédéral), sur la vision (à court ou long terme). En 2017, les Gouvernements des Régions et du Fédéral s'étaient accordés sur un pacte énergétique interfédéral, après plus d'un an de travail et de négociations. Il s'agissait d'une feuille de route, indicative (on pensait s'appuyer sur le gaz comme énergie de transition. Aujourd'hui cette hypothèse est dépassée. Dès la législature suivante, les nouvelles majorités en place ont mis le pacte à la corbeille et ont élaboré une nouvelle stratégie énergétique dans leur coin, sans coordination.

Cette crise n'est pas uniquement une question de prix de l'énergie, c'est une question de stratégie de transition et d'ambition énergétique que ne sait pas seul s'assigner notre Etat fédéral.

Comme le dit l'adage, « Il ne faut jamais gâcher une crise »... Les Engagés sont convaincus que pour résoudre structurellement le problème énergétique et créer les conditions pour avancer de manière plus volontariste vers une décarbonisation de notre économie, il faut oser penser un système différent et sortir du cadre mental annihilant dans lequel la pensée néolibérale de marché nous a enfermés.

Notre Etat doit jouer un rôle central pour assurer une transition énergétique. Il doit être **planificateur et stratège**.

**Il doit d'abord urgemment régler le problème des citoyens de manière structurée et, dans une perspective immédiate également, passer de la logique de marché à une logique d'encadrement et de régulation du prix de l'électricité.**

## II. Stratégie de l'urgence

D'abord sauver les citoyens et les entreprises du naufrage :

A court terme, il est irréaliste de croire que les particuliers et les entreprises peuvent assumer une augmentation de prix aussi importante et soudaine que celle que nous subissons.

Au cours actuel du gaz (300 EUR/MWH), la facture énergétique moyenne par ménage passerait en 2022 à +/- 8000 EUR/an contre +/- 1800 EUR en 2019 et la situation est toute aussi préoccupante pour de nombreuses entreprises, petites ou grandes, qui ne pourront pas absorber l'augmentation de leurs acomptes mensuels.

- Un ménage qui payait 150 euros en moyenne par mois en 2019 devrait maintenant déboursier près de 700 euros ! Jusqu'à présent, une grande partie des ménages étaient, au moins en partie, protégés par des contrats à prix fixes et ont payé des acomptes sur base de prix d'avant la crise. Ils sont maintenant de plus en plus nombreux à subir de plein fouet la nouvelle donne voyant leur contrat à prix fixes arriver à leur terme et remplacé par des contrats à prix variables. **L'hiver dernier, beaucoup de consommateurs étaient encore protégés par leur contrat. Ce ne sera plus le cas l'hiver prochain.**
- La plupart des **entreprises, notamment les PME** et les entreprises très énergivores, souffrent tout autant de la crise. Pourtant, ce sont les **grandes oubliées des Gouvernements (Fédéral et Régions)**. Très peu de mesures et d'aides ont été adoptées depuis un an en leur faveur ! Leur facture d'énergie a été multipliée par 4, ce qui est insupportable pour celles qui sont « électro-hyperdépendantes ou électro-intensives » Les entreprises qui ne peuvent pas (ou au moins pas tout de suite) répercuter la totalité de ce surcoût sur leurs clients sont au bord de la cessation d'activité ou carrément de la faillite. Nous sommes sur le point de basculer dans une crise économique et sociale historique qu'il faut éviter à tout prix car, en plus de toutes les considérations éthiques et sociales, il coûtera bien plus cher de réagir a posteriori que de mettre en place un plan de soutien économique dès maintenant.

Concrètement, Les Engagés proposent de

- **1** Fixer, immédiatement, le **prix de gros du gaz à 100 EUR/MWH**, quelle que soit l'issue des négociations de la Commission sur le marché.

Cette décision peut être prise immédiatement et ce niveau de prix permettrait de garder un « signal prix » qui pousse à l'action en faveur de la transition climatique, tout en réduisant drastiquement la hausse de la facture moyenne des ménages (actuellement à 8.000 EUR si le cours reste au niveau actuel).

- **2** La mise en place d'un **système de préfinancement garanti par l'Etat** comme cela a été fait en temps de crise Covid.

Conscient que, malgré ces mesures, la facture risque de rester trop élevée pour certains consommateurs et les entreprises qui n'ont pas eu le temps de s'adapter, Les Engagés plaident pour la mise en place d'un système de préfinancement garanti par l'Etat comme cela a été fait en temps de crise Covid. Les particuliers et les entreprises ne pouvant assurer le paiement de leurs factures énergétiques et les acomptes pourront présenter une partie de leur facture à leur banque qui les soldera pour leur compte. L'Etat garantira ces crédits et prendra à sa charge les intérêts. Dans le même esprit, un système de mutualisation des impayés auxquels devront faire face les fournisseurs d'énergie devra aussi être mis en place rapidement pour éviter des problèmes de liquidité trop importants.

- **3** La création d'un **fonds pour la transition**

Aussi longtemps que le prix du marché reste supérieur à ce seuil, la différence serait prise en charge par l'Etat dans le cadre d'un « fonds pour la transition ».

Lorsque les prix du marché passeront sous ce seuil (par exemple grâce aux négociations de la Commission), les fournisseurs continueront à vendre l'énergie au prix de 100 EUR/MWH et reverseront les surprofits induits dans le fonds. Les « dettes » du fonds seront remboursées et, en cas de solde positif, l'argent pourra être dédié au financement de la transition ou redistribué sous forme de « dividende carbone ». Ce mécanisme permettra par ailleurs de déjà résorber une partie des surprofits réalisés par les producteurs belges d'électricité à cause de la méthode du coût marginal (un peu comme l'on fait l'Espagne et le Portugal).

- **4** Revoir **le mécanisme du tarif social**

Le tarif social couvre 2 millions de personnes mais ne couvre pas les classes moyennes au revenu faible. Les ménages gagnants entre 1800 euros et plus. Ce mécanisme de tarif social doit être plus équitable plus progressif, plus juste et inciter aussi à la sobriété. Les Engagés proposent qu'il puisse aider les ménages gagnant jusqu'à 3000 euros : Cela signifierait qu'un ménage qui gagne entre 2.300 et 3.000 euros par mois bénéficierait d'une diminution de 10% de sa facture. Pour les ménages gagnant 1800 à 2300, ce serait 20%. Dans la tranche 1500 à 1800 ce serait 30% et sous les 1500 euros, 40%. Le tarif social serait alimenté par le fonds pour la transition. Il semble plus indiqué que le financement.

## ◆ **Autres mesures d'aides immédiates**

### **Réduire la facture d'électricité et de gaz (volet Régional)**

30% de la facture d'énergie relève des compétences régionales

#### ➤ **5 Activer les réserves des GRD pour diminuer temporairement le coût de la distribution payé par les consommateurs**

Cela inclut notamment les coûts de distribution (GRD) et les Obligations de Service Public (OSP).

Ces 3 dernières années, les GRD ont réalisé des bénéfices inhabituels (ralentissement des investissements et taux d'intérêt très bas). Des réserves ont pu être constituées de sorte que les prochains investissements pourraient être financés par ces mesures (NB : sans toucher aux dividendes communaux). Par ailleurs, depuis le Gouvernement Michel, les GRD ont été assujettis à l'impôt faisant gonfler la facture des consommateurs de facto. Sur les 4 derniers exercices, cela représente 300 millions d'euros. Il convient de mettre fin à cette taxation abusive.

#### ➤ **6 Adapter régulièrement le mécanisme d'ajustement de soutien au renouvelable**

Enfin, une partie des *Obligations de Service Public* est constituée par le soutien au grand renouvelable (Eoliennes...). Le mécanisme actuel de soutien est basé sur les prix antérieurs de l'électricité et ne fait l'objet que d'un ajustement annuel de sorte que malgré des prix de vente très élevés, les investisseurs dans le renouvelable continuent à bénéficier d'un soutien financier qui est payé par les consommateurs wallons. Il s'agit d'une forme de surprofit auquel il faut mettre fin d'urgence ! Le ministre Philippe HENRY prépare un arrêté qui ne corrigerait la situation qu'en janvier 2023 au plus tôt...

#### ➤ **7 Sortir du Duopole à Bruxelles**

A Bruxelles, il n'y a plus que deux fournisseurs d'énergie (Engie et Lampiris). OCTA+, Luminus et Mega ont quitté.

En cause? La procédure obligatoire devant le juge de paix pour les impayés est inefficace.

80% des personnes ne se présentent pas au jugement : Coût : 40 millions d'€/an (avant la crise) répercutés sur la facture.

La solution est de limiter la procédure devant le juge de paix aux clients qui en font la demande.

#### ➤ **8 Remettre en cause le prix du gaz basé sur l'indice TTF** alors que l'indice belge ZTP est bien plus favorable (-30% en moyenne).

## ◆ **Aider les familles, indépendants et PME en difficulté**

- **9 Guichet d'aide aux familles** durement impactées par la hausse des coûts énergétiques et ne pouvant avoir accès au tarif social : la classe moyenne est durement impactée par la hausse des tarifs énergétiques. Comme l'a démontré notamment Philippe DEFEYT, la situation de précarité énergétique est extrêmement variable d'une famille à l'autre en raison de paramètres liés au logement (PEB, type de chauffage, situation locataire/propriétaire...) de sorte qu'au sein d'une même catégorie de personnes, l'impact de la hausse des prix de l'énergie est extrêmement variable.

- **10 Extension du tarif social fédéral sous forme de « client protégé conjoncturel »**

La Wallonie a mis en place une extension du tarif social fédéral sous forme de « client protégé conjoncturel » suite aux inondations. Ce mécanisme devrait pouvoir être étendu **aux familles ne bénéficiant pas du tarif social fédéral** mais qui sont, dans les faits, durement impactées par la crise des prix de l'énergie (famille dont les revenus sont supérieurs au minima requis par le tarif social fédéral mais dont les coûts énergétiques ont explosé en raison d'un logement énergivore, de contrats variables, etc.) Alors que le mécanisme du tarif social fédéral n'est pas accessible aux indépendants, le mécanisme régional leur serait accessible. En contrepartie, les bénéficiaires accepteraient de s'engager dans un accompagnement visant à réduire leur facture énergétique (conseil pour un meilleur contrat, plan d'économies de la consommation énergétique...) Ce mécanisme de soutien ponctuel serait financé sur le budget wallon (et non par une augmentation des OSP).

- **11 Pour les PME**, possibilité de soutien régional via les outils financiers (participation/augmentation du capital dont une partie doit être affectée à réaliser un plan d'économies d'énergie).
- **12 Pour les écoles et associations** (crèches, clubs sportifs, mouvements de jeunesse ...) et autres équipements collectifs qui sont aussi complètement mis à l'écart des mesures actuellement instaurées ! Or, dans le secteur tertiaire environ la moitié des bâtiments situés en Wallonie ont été construits avant 1945 et près de 80% avant 1995, soit à une époque où la réglementation thermique pour les bureaux et les bâtiments scolaires n'existait pas.

Les Engagés plaident pour un soutien accru par une redirection de moyens budgétaires de la Fédération Wallonie Bruxelles vers **l'aide** et vers les institutions culturelles dans le cadre d'un conclave et un ajustement budgétaires. Il y a lieu en outre d'indexer les APE.

#### ◆ **Les mesures urgentes de soutien par l'Europe**

- **13** Inciter la Commission Européenne, sur la base de l'expérience de SURE, **d'orienter le Fonds social climat** afin de lui permettre de rapidement soutenir les mécanismes nationaux d'aide aux ménages les plus touchés par la crise sous la forme de prêts et de subventions

- **14** Adopter une modification de la dir TVA pour **permettre l'introduction temporaire d'une TVA à 0%** pour tous les produits et travaux renforçant l'efficacité énergétique des bâtiments.
- **15** Donner **un mandat clair à la Commission pour négocier** ensemble avec les Etats fournisseurs (hors Russie) en vue d'obtenir le gaz à un prix raisonnable, stable, basé sur un contrat long terme, avec des livraisons certaines.

### III. La stratégie structurelle

#### ➤ **16 Une union nationale pour une stratégie « Energie-climat »**

Comme nous l'avions demandé en 2019, nous réitérons notre proposition de lancer **un octopus de l'énergie et du climat** réunissant toutes les forces politiques du pays. Il faut dépolitiser les discussions et prendre des mesures pertinentes et courageuses qui dépassent les clivages et calculs électoraux. A l'instar de ce qui a été fait au début de la crise du Covid, nous plaçons pour que tous les partis démocratiques se rassemblent sans délai pour déterminer une stratégie et une vision cohérente en matière d'énergie à 2050. Cette stratégie devra être coulée dans un accord de coopération et être contraignante dans ses objectifs à atteindre.

#### ◆ Les objectifs de la stratégie

Cette stratégie devra fixer :

- Les objectifs de production d'énergie décarbonée pour atteindre la neutralité carbone à 2050 et les étapes intermédiaires ;
- Les objectifs à atteindre en termes de consommation énergétique ;
- Les modalités d'encadrement et de régulation des prix.

#### ◆ La production d'énergie : Quel mix énergétique ?

Où en est-on ?

	2019	TJ
Combustibles fossiles (gaz, charbon, pétrole...) + Captage CO2 ou compensation	77,2%	1.280.630,00
Biomasse, biofuels et déchets	5,0%	82.810,00
Electricité renouvelable (éoliennes, photovoltaïque...)	4,4%	72.589,93
Nucléaire	9,3%	153.442,12
Electricité à partir de thermique non renouvelable (gaz)	4,2%	69.657,88
Hydrogène vert	0%	-
Efficiences énergétique et sobriété	0%	-
	<b>100,0%</b>	<b>1.658.521,00</b>

Consommation finale totale (Données en Terajoules TJ). Source: International Energy Agency (données de 2019) + SPF Economie (données de 2019 dans rapport de 2021). Calcul des proportions sur base de la consommation finale totale de 2019.

Pour Les Engagés, plusieurs évidences s'imposent :

- **décarboner** massivement car 77 % de notre énergie est issue de combustibles fossiles ;
- **électrifier** car c'est plus propre (moins de CO2 et moins de poussières fines) et plus flexible ;
- produire de **l'énergie renouvelable** (nous sommes à 5% aujourd'hui), il faut faire x5 ! = **(25%)**, au-delà, c'est difficile : limites spatiales (éolien, hydro) ou solaire (nuit) ;
- poursuivre les **mesures compensatoires** (captation du CO2, biomasse, biométhanisation des déchets ... (15%) et développer l'hydrogène propre (10%) = **(25%)** ;
- valoriser **nos installations nucléaires** sûres (9,3%) et investir dans de nouvelles (16%), soit au total = **(25%)**.

Avec un taux de couverture de 9%, le maintien de nos capacités nucléaires actuelles ne suffirait toujours pas! Il faudrait investir dans la construction de nouvelles centrales nucléaires de manière à au moins tripler nos capacités (on passe de 6 GWH à 18 GWH).

Le nucléaire de nouvelle génération doit bien sûr être privilégié. Sans ces nouveaux investissements, nous devons démultiplier les interconnexions pour importer massivement de l'électricité depuis l'étranger (sans garantie que nos pays voisins ne soient pas non plus confrontés à des difficultés d'approvisionnement).

#### ◆ Les objectifs à atteindre en matière de consommation

La sobriété (consommer moins et moins souvent, partager les usages comme le transport) et l'efficacité énergétique (performance énergétique des bâtiments et des équipements industriels et électriques) représentent deux leviers essentiels dans la transition. **Nous pouvons réduire la consommation de 25% par rapport à 2019, sans affecter de façon inconfortable notre niveau et qualité de vie, et en tenant compte de la hausse des besoins** (croissance démographique, immigration, énergie nécessaire pour mettre en œuvre la transition notamment dans le secteur de la construction, adaptation du territoire au dérèglement climatique...), principalement en isolant l'ensemble du parc immobilier belge et en modernisant les processus industriels. Pour rappel, le secteur résidentiel consomme +/- 20% de l'énergie utilisée en Belgique, dont les 3/4 (soit 15%) pour le chauffage, le secteur tertiaire 12% (donc 8% en chauffage), le transport 22% et l'industrie, 46% (dont 27% en combustion).

- **17** En résumé, **pour réussir la transition énergétique**, Les Engagés proposent à l'Etat stratégie de suivre la stratégie des 4/4 à savoir :

<b>25% de renouvelable</b> <b>25% d'économie d'énergie</b> <b>25% de combustion neutre en CO2 (hydrogène, biomasse, CCS).</b> <b>25% de nucléaire</b>
--

## Projection de 2019 à 2050

	2019	TJ	2050	TJ
Combustibles fossiles (gaz, charbon, pétrole...) + Captage CO2 ou compensation	77,2%	1.280.630,00	5%	82.926,05
Biomasse, biofuels, biogaz et déchets	5,0%	82.810,00	10%	165.852,10
Electricité renouvelable (éoliennes, photovoltaïque...)	4,4%	72.589,93	25%	414.630,25
Nucléaire	9,3%	153.442,12	25%	414.630,25
Electricité à partir de thermique non renouvelable (gaz)	4,2%	69.657,88	0%	-
Hydrogène vert	0%	-	10%	165.852,10
Effizienz énergétique et sobriété	0%	-	25%	414.630,25
	100,0%	<b>1.658.521,00</b>	100%	1.658.521,00
		<b>Consommation en 2050 =</b>		<b>1.243.890,75</b>

1 Gigawatt-heure [GWh] = 3,6 Térajoule [TJ]

Cette stratégie permet d'atteindre la **neutralité carbone** à l'horizon 2050 et être **autonome** énergétiquement à l'échelle de la Belgique.

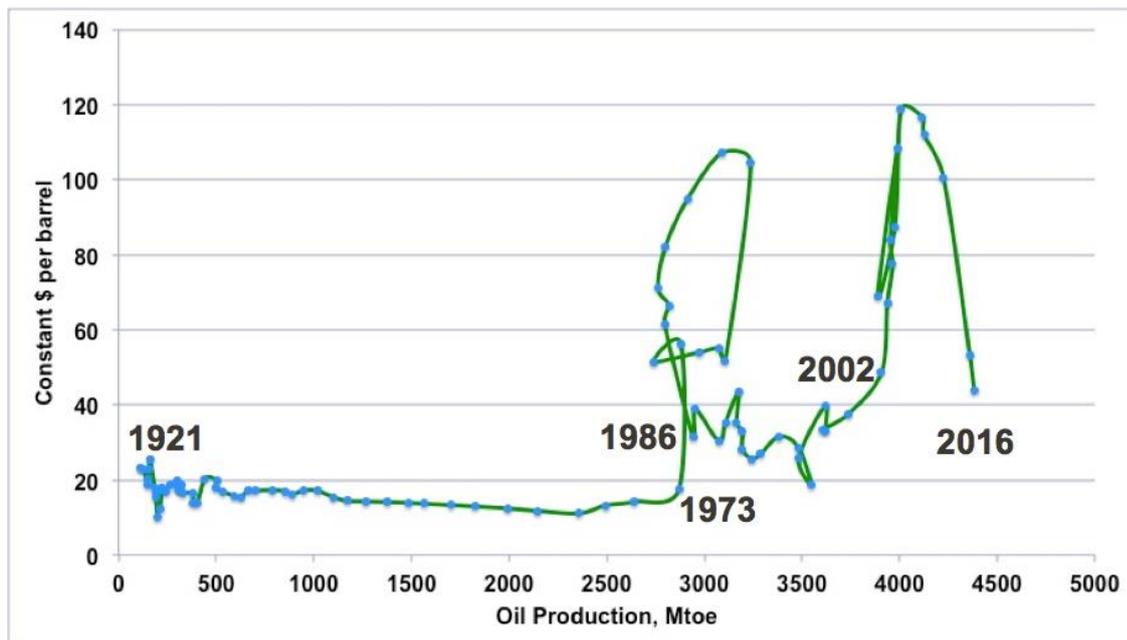
### ◆ Les modalités de régulation et d'encadrement du prix

- **18** L'Etat doit jouer un rôle central pour assurer une transition démocratique et aussi acceptable que possible. Nous avons besoin d'un **Etat qui met le marché au service des citoyens et de la planète, et non l'inverse !** En l'occurrence, très concrètement, Les Engagés plaident pour un **découplage des prix des énergies et des fluctuations erratiques des prix du marché**. En effet, non seulement les règles du marché ne sont structurellement plus adaptées au marché énergétique mais, en plus, elles entravent la prise des mesures nécessaires à la transition.
- Les règles actuelles du marché sont totalement inadaptées au contexte nouveau du marché énergétique (tensions géopolitiques et transition énergétique). En effet, le prix est défini en fonction de l'équilibre « au jour le jour » alors que l'adaptation de l'offre ET de la demande ne peut se faire que sur le moyen ou le long terme. Cette différence de timing engendre un cycle infernal de décalage entre offre et demande et fausse le fonctionnement du marché.

- La modification de l'offre énergétique demande des investissements long terme dont la rentabilité dépend largement du prix auquel l'énergie pourra être vendue.
  - L'énergie est un bien de première nécessité dont l'élasticité, à court terme, est presque nulle et dont les arbitrages ne peuvent se faire uniquement sur le prix (est-ce la puissance économique qui doit déterminer si, en cas de pénurie, l'énergie doit être utilisée pour une voiture ou pour le fonctionnement d'un hôpital ?).
- Cette inadaptation explique, entre autres, pourquoi le marché énergétique ne s'équilibre pas de manière progressive et est devenu complètement imprévisible contrairement à ce que prévoit la théorie. C'est un phénomène que nous avons déjà pu observer à plusieurs reprises concernant le prix du baril : aucune loi ne permet de relier la variation de la consommation de pétrole au prix du baril.

Quand bien même nous connaîtrions le volume futur disponible de manière assez précise, cela ne permettrait donc pas d'en déduire un prix.

Graphique : pour chaque année entre 1921 et 2016, la consommation mondiale de pétrole en millions de tonnes (axe horizontal) et le prix du baril en dollars constants (axe vertical)<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Jancovici-Blain ; Le monde sans fin, Dargaud : la seule chose certaine avec un pétrole devenu rare : son prix se met à convulser de manière imprévisible. De 1921 à 1973 la quantité de pétrole consommée a été multipliée par plus de 20 avec un prix qui reste stable, puis de 1973 à 1986 le volume consommé reste à peu près identique avec un prix qui fait n'importe quoi, puis de 1986 à 2000 c'est à nouveau un régime avec un prix assez stable et un volume qui augmente fortement, et enfin de 2000 à 2016 le volume est presque constant avec un prix qui varie fortement.

- Or, pour assurer réaliser les investissements importants et les changements de comportements nécessaires à la transition vers une énergie moins abondante et moins carbonée, il est indispensable de pouvoir anticiper le prix du marché.

Vouloir installer un plafond temporaire au prix de l'énergie n'est pas suffisant, c'est une réponse à la pression, justifiée, de la population et des entreprises qui ne sont pas capables d'absorber de tels chocs économiques mais cela ne suffit pas ! Si l'état veut prendre la mesure du problème et créer les conditions économiques nécessaires à un réel changement de paradigme, il faut que les **autorités publiques - et non le marché - « fixent » et encadrent le prix de l'énergie** (comme elles le font par exemple pour les médicaments).

Concrètement, Les Engagés plaident donc pour que les pouvoirs publics fixent immédiatement le « Prix Stratégique » du gaz et prennent en charge la différence entre ce prix et le prix du marché. Le niveau du Prix stratégique du gaz doit être fixé en tenant compte des critères suivants ; il doit être :

- suffisamment bas pour éviter d'étouffer les citoyens et l'économie ;
- suffisamment élevé pour tenir compte du coût réel de l'énergie (impact budgétaire), permettre le développement de nouvelles énergies non-carbonées et motiver la diminution de la consommation d'énergie et ;
- suffisamment stable et prévisible pour permettre la planification de la transition. Toute évolution du prix doit être suffisamment progressive pour permettre aux différents acteurs de s'adapter et concertée avec les partenaires faisant les investissements long terme.

Les Engagés proposent de fixer **dans l'urgence** le prix du gaz naturel à maximum **100EUR/MWH**.

La différence entre le prix du marché et ce prix de référence sera pris en charge par l'Etat dans un « fonds de transition énergétique ». A l'inverse, si le prix du marché descendait sous les 100 EUR/MWH, le bénéfice viendrait en produit dans ce même fonds.

Lorsque ce fonds sera bénéficiaire, il permettra de financer la transition et/ou de distribuer un « dividende carbone » à chaque citoyen.

Ce prix semble suffisant pour assurer le financement de capacités supplémentaire en énergies décarbonées ainsi que de soutenir la prise des mesures nécessaires pour assurer la diminution de la consommation (investissements financés par le tiers payant).

Ce seuil de 100 EUR/MWH pourra être révisé lorsque des études complémentaires auront pu être réalisées. Ensuite, un mécanisme d'adaptation prendra en compte les évolutions qui devraient toujours être progressives et concertées afin de permettre au marché de réaliser des projections long terme.

## **IV. Les mesures pour atteindre l'objectif à 2050**

### **4.1. Viser -25% de la consommation totale d'énergie d'ici 2050**

#### **4.1.1. Viser dès 2030 -25% de la consommation énergétique**

- **19** Mettre en place un dividende carbone financé par le « fonds pour la transition », c'est-à-dire un revenu forfaitaire par citoyen. Les citoyens pourraient utiliser ce montant pour couvrir une partie du coût des travaux économiseurs d'énergie dans son logement.
- **20** Rendre le mécanisme du tiers-investissement beaucoup plus attractif et accessible aux citoyens, notamment en permettant aux opérateurs de se financer à taux réduit.
- **21** Créer un tiers-investissement social à destination des ménages à revenus modestes ou moyens, dans lequel les autorités prennent en charge une partie du montant à payer à l'opérateur.
- **22** Proposer des crédits à taux zéro (moyennant garanties hypothécaires et revenus suffisants) pour rénover son logement, le capital emprunté étant remboursé lors de la réalisation du bien aux tiers.
- **23** Adapter les droits d'enregistrement pour faciliter la mobilité et l'accès au logement.
- **24** Instaurer l'individualisation des droits sociaux pour permettre des solidarités interpersonnelles efficaces pour le partage du logement (ce qui génère mécaniquement des économies d'énergie).
- **25** Prévoir un meilleur accompagnement par les autorités publiques : extension du service de conseil en rénovation de logement à 100% du territoire ; guide à la sobriété énergétique des ménages et des entreprises ; 1 heure de conseil gratuit par les chauffagistes/électriciens agréés (pour chaque famille – financement régional)...
- **26** Instaurer des primes au remplacement du vieil électroménager (avec obligation de mise au recyclage des anciens équipements).
- **27** Simplifier et accélérer la délivrance d'autorisations urbanistiques (notamment pour l'isolation extérieure du bâtiment).
- **28** Instaurer un droit à deux jours de télétravail.
- **29** Généraliser dans chaque quartier et chaque village les espaces de coworking. Demain, on doit pouvoir aller travailler dans un bureau partagé à proximité de chez soi, ce qui entraîne une mutualisation d'énergie et d'espace.

- **30** Développer le RECO (réseaux express de covoiturage) avec des voies réservées aux covoitureurs, une application en ligne à la pointe et rassurante, le partage des données entre opérateurs de covoiturage, plus de stations et des stations plus pratiques et accessibles.

#### 4.1.2. Viser – 25% des consommations publiques ou dans les lieux publics : montrer l'exemple

- **31** Limiter l'éclairage public là où c'est strictement nécessaire.
- **32** Interdire l'éclairage nocturne des commerces, enseignes et bureaux.
- **33** Diminuer le chauffage dans les bâtiments publics et/ou magasins.
- **34** Réglementer la chaîne de froid dans les magasins (frigos ouverts...).
- **35** Diminuer la température des piscines publiques.
- **36** Interdire les vols saut de puce là où une alternative crédible en train existe.
- **37** Limiter la vitesse sur autoroute.
- **38** Concentrer la présence des employés pour pouvoir fermer les bureaux (et réduire le chauffage) certains jours/heures.
- **39** Mettre en place des centres de co-working locaux pour limiter les déplacements tout en évitant de devoir chauffer les maisons toute la journée.

#### **4.2. 25% d'électricité renouvelable avec des capacités de stockage et de la flexibilité**

- **40** Réviser le décret « communauté d'énergies » pour encourager leur déploiement.
- **41** En matière de photovoltaïque, instaurer un mécanisme permettant à celles et ceux qui ne sont pas propriétaires d'un toit bien orienté (locataire, résident dans un appartement, maison mal située...) d'investir dans des installations à proximité de chez eux et d'en retirer les bénéfices (par exemple grande installation sur toit d'une école, d'une administration ou d'une église). On a désormais les outils technologiques (compteurs intelligents, microréseaux...) pour faire « comme si » ces nouveaux investisseurs avaient leur propre installation au-dessus de chez eux et bénéficiaient des tarifs avantageux des actuels prosumers.

- **42** Pour l'éolien qui reste nécessaire, il faut en limiter l'impact sur les paysages et les écosystèmes. Plusieurs pistes : off-shore qui doit aller jusqu'au maximum des capacités ; « upgrader » (remplacer les vieux mats par des plus puissants et efficaces) et densifier les parcs existants afin de ne pas en créer de nouveaux ; réenvisager la piste du petit éolien qui n'était pas assez intéressant il y a quelques années mais qui pourrait, avec les progrès technologiques et la crise énergétique, devenir une filière plus intéressante...
- **43** Accélération et généralisation du compteur communicant pour combler le retard et réaliser des économies d'échelle (En Flandre, 1.000.000 de compteurs placés pour seulement 100.000 en Wallonie, avec un rythme de 33.000 par mois en Flandre pour un rythme de 33.000 par an à Bruxelles), accélération du déploiement des applications d'usage et encouragement à la domotique pour aligner la consommation domestique aux pics de production renouvelable (extension aux non-prosumers).
- **44** Le déploiement d'une domotique de base à un prix abordable via une taxation avantageuse (TVA réduite, primes).
- **45** La massification des véhicules électriques mais ceux-ci ne doivent pas uniquement répondre à la fonction de transport. Demain l'automobile doit aussi et surtout accomplir une seconde mission, celle de stocker l'électricité dans la batterie et de la restituer vers le réseau, quand on ne se déplace pas.
- **46** Bornes électriques pour voiture (Bxl- RW), accélérer leur développement.

#### **4.3. 25% de nucléaire**

- **47** En 2050, nous devons probablement couvrir 25% de nos besoins à partir de l'énergie nucléaire. Les réacteurs de Doel et Tihange ne pourront être prolongés qu'au maximum jusqu'en 2045. Sans nouveaux investissements, nos capacités nucléaires seront donc nulles cinq ans avant l'échéance de 2050. Nous devons donc envisager la construction de nouvelles centrales nucléaires qui prendront le relais de Doel et Tihange afin de ne pas créer de rupture d'approvisionnement et d'assurer une transition entre les anciens équipements et les nouveaux, nous proposons de prolonger au moins deux réacteurs pendant 20 ans (Doel 4 et Tihange 3) et d'évaluer l'opportunité de prolonger Doel 3 et Tihange 2.
- **48** Disposer de 18 GW de capacités nucléaires à l'horizon 2050, en construisant des centrales de préférence de nouvelle génération (technologie SMR, small modular reactor) plus complémentaires aux énergies renouvelables (modulation rapide de la puissance) et produisant moins de déchets radioactifs. Il faudrait +/- 6 centrales d'une puissance d'environ 3 GW.
- **49** Elargir le CRM au nucléaire (mécanisme de rémunération des capacités où l'Etat couvre le risque des investisseurs qui financent des centrales électriques

mais leur impose un profit maximum au-delà duquel les montants reviennent dans la poche des consommateurs).

- **50** Renforcer la transparence du secteur et permettre à la population d'avoir un vrai droit de regard sur le fonctionnement et la gestion des installations. Par exemple en instaurant un comité des usagers et de la société civile au sein des organes de gestion où ils pourront poser leurs questions et partager leurs inquiétudes auprès des gestionnaires.
- **51** Envisager le cofinancement des centrales en ouvrant le capital des futures centrales nucléaires aux particuliers, comme pour l'éolien !
- **52** Régler avant 2025 la question du traitement et du stockage des déchets radioactifs. L'adoption par l'UE de la taxonomie verte élargie au nucléaire impose aux Etats de garantir qu'ils disposeront d'une solution avant 2050. Tant qu'il n'y a pas de projet et de décision ferme, l'énergie nucléaire belge issue des réacteurs prolongés ne sera pas labellisée par cette taxonomie et perdra en attractivité pour les entreprises et les investisseurs.

#### **4.4. 25% d'hydrogène, de biomasse, biogaz, biofuels et gaz (avec captation ou compensation)**

- **53** Poursuivre et renforcer le soutien dans ces filières.
- **54** Également et surtout miser sur l'hydrogène vert (produit à partir des ER et du nucléaire) ! Il peut être produit chez nous (quand les ER ou le nucléaire produit plus qu'il n'en faut) ou importé à partir de pays partenaires avec qui nous pouvons tisser de réelles relations de confiance. La part de l'hydrogène vert serait limité à 10%.